



# Le textile équitable

21 avril 2021

Depuis plus de 25 ans, la répartition géographique de la production dans les industries du textile s'est profondément modifiée. Plus de 60% des exportations mondiales de vêtements proviennent de pays en développement et 32% proviennent d'Asie qui est le plus grand fournisseur mondial.

Selon un récent rapport du Bureau international du Travail, le changement dans ce secteur a eu des conséquences négatives sur les salaires des ouvriers du textile.s et les conditions de travail. En effet, les ateliers clandestins se sont multipliés ces dernières années. Le nouveau Standard Fairtrade pour le Textile et le Programme qui s'y rapporte sont conçus pour répondre à cette situation en étendant l'approche du commerce équitable Fairtrade, qui se concentre habituellement sur les producteurs, à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du textile.



## 1. Le Standard Fairtrade pour le Textile

Le **Standard Fairtrade pour le Textile**, créé en mars 2016 offre aux entreprises la possibilité d'apporter des changements positifs à l'industrie du vêtement et du textile. Il vise à améliorer **les conditions de travail et à renforcer les droits des travailleurs du secteur textile de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement** (et non uniquement des producteurs de coton).

Ce nouveau standard repose porte essentiellement sur les **conditions de travail, le salaire vital, la sécurité et les droits des travailleurs**. Il concerne le **coton** mais également d'autres fibres

textiles durables. Il s'agit du **premier standard exigeant un salaire vital pour les travailleurs avec un délai contraignant** (6 ans), et qui impose aux marques d'être contractuellement responsables des pratiques d'achat à long terme, pratiques essentielles pour la mise en œuvre des augmentations de salaire.

Ainsi, le Standard Fairtrade pour le Textile contribue à la mission du mouvement Fairtrade qui consiste à permettre aux travailleurs de lutter par eux-mêmes contre la pauvreté et à renforcer leur position pour négocier de meilleures conditions de travail. Il fait partie d'un programme plus large – le Programme Fairtrade pour le Textile – qui vise à faciliter le changement de pratiques dans l'industrie textile. Cette approche vise à mettre en place de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail, et à susciter l'engagement des marques du secteur dans une démarche de commerce équitable.

## Les principales composantes du Standard Fairtrade pour le Textile incluent notamment :

- Des critères pour chaque étape de production sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement : tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, y compris les marques, doivent établir des accords contractuels équitables, fiables et prévisibles afin de faciliter des investissements à long terme pour l'amélioration des conditions de travail des ouvriers.
- Labellisation : Une fois que toute la chaîne d'approvisionnement aura été certifiée, les produits pourront porter le label Production Textile Fairtrade. L'emballage du produit mentionnera également les avancées de la marque pour le versement d'un salaire décent tout au long de la chaîne d'approvisionnement du produit.
- Le standard ne sera applicable que dans les pays où la liberté syndicale est reconnue, tel que déterminé par la politique de couverture géographique. Les pays exclus de cette couverture géographique sont listés.
- Le Standard porte non seulement sur le coton certifié Fairtrade mais aussi sur d'autres fibres durables, afin de toucher un spectre plus large des chaînes d'approvisionnement et un plus grand nombre d'usines et de travailleurs, tel que déterminé par les Critères Fairtrade pour les fibres durables.
- Tous les sous-traitants doivent être enregistrés et pourront faire l'objet d'audits. Les sous-traitants doivent respecter les conditions de travail et les procédures de règlement des conflits. Un système doit être mis en place pour contrôler et garantir le respect par les sous-traitants des conditions fixées par le Standard.

## Pour les travailleurs

- **Salaires vitaux :** Le Standard Fairtrade pour le Textile exige le versement d'un salaire décent dans un délai de six ans. Fairtrade International déterminera le montant du salaire décent en se basant sur les accords salariaux conclus par les syndicats locaux du secteur textile et en appliquant des méthodes approuvées, telles que la méthode Anker, pour fixer des critères régionaux de référence. La méthode Anker est une approche développée par les membres de l'ISEAL pour évaluer les salaires décents.
- **Empowerment des travailleurs :** Le Standard Fairtrade pour le Textile aide les travailleurs à renforcer leur position et à améliorer leur statut au sein de l'entreprise, en réduisant les obstacles et en leur offrant la possibilité de se syndiquer ou de devenir membre d'un syndicat existant.
- **Participation des travailleurs au sein du comité de conformité,** ce qui contribue à leur empowerment.
- **Santé et sécurité au travail :** Le Standard Fairtrade pour le Textile fixe des conditions relatives à la sécurité sur le lieu de travail, dont le port de vêtements de protection, la manipulation appropriée de matériaux dangereux et la sécurité des bâtiments.
- **Conditions de travail :** Le Standard Fairtrade pour le Textile comprend des dispositions relatives aux horaires de travail et aux heures supplémentaires, aux contrats de travail et au travail temporaire.
- **Une procédure de règlement des conflits prévoit l'implication de la société civile** pour soutenir les travailleurs en cas de conflit et compléter la procédure de l'entreprise si celle-ci n'offre pas satisfaction aux travailleurs.
- **Formation et renforcement des capacités :** Le Standard Fairtrade pour le Textile prévoit une formation pour sensibiliser les travailleurs à leurs droits, élément essentiel dans l'amélioration de la situation des travailleurs.
- **Le Standard Fairtrade pour le Textile comprend des dispositions favorisant l'emploi des jeunes et des programmes d'apprentissage,** encourageant les entreprises à mettre en place des programmes d'apprentissage et de formation pour les jeunes travailleurs (ayant l'âge légal pour travailler).

## Pour l'environnement

- Les dispositions environnementales du Standard Fairtrade pour le Textile visent à réduire les effets négatifs sur les travailleurs et l'environnement en contrôlant l'utilisation des produits chimiques et les pratiques qui y sont liées.
- Ces dispositions environnementales sont calquées sur les principales normes relatives à la santé et la sécurité dans l'industrie.
- Le Standard comprend une liste de substances interdites spécifiques à la production textile, interdisant les substances dangereuses, y compris les substances cancérigènes, les substances hautement toxiques et les substances pouvant être préjudiciables à la santé humaine et à la reproduction. Cette liste remplace la liste des substances interdites figurant dans le Standard Fairtrade pour les acteurs commerciaux.

## 2. Certification relative au Standard

Le Standard Fairtrade pour le Textile comprend une approche novatrice en matière de **certification** afin de remédier aux faiblesses les plus fréquemment identifiées en matière de contrôle de conformité au sein de l'industrie textile. Cela inclut notamment :

- L'amélioration des **compétences des auditeurs**, notamment pour l'identification des fraudes,
- Le renforcement de la **participation des travailleurs** dans le processus d'audit,
- L'identification de la **cause profonde des non-conformités** afin qu'elles puissent être traitées, en particulier lorsqu'elles sont liées aux pratiques d'achat des marques,
- Le maintien d'un **niveau de contrôle élevé** en termes de fréquence et de durée des audits, y compris à travers des audits inopinés,
- Le renforcement de la **transparence tout au long du processus** d'audit.
- 

FLOCERT, l'organisme de **certification indépendant** pour les Standards Fairtrade, contrôlera les entreprises textiles. Les travailleurs de l'industrie textile participeront à ces contrôles par l'intermédiaire de représentants élus qui communiqueront les résultats aux équipes. FLOCERT fait appel uniquement à des auditeurs qui connaissent très bien les procédures complexes de la production textile.

Le nouveau Standard Fairtrade pour le Textile et le Programme qui s'y rapporte visent à améliorer les conditions de travail et à renforcer les droits des travailleurs du secteur textile, et ce, tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Concernant la filière le coton mais également d'autres fibres textiles durables, il impose aux marques d'être contractuellement responsables des pratiques d'achat à long terme dans le cadre du commerce équitable et permet aux

travailleurs de lutter par eux-mêmes contre la pauvreté et à renforcer leur position pour négocier de meilleures conditions de travail.